

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 077-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.95

Déposée le: 11.03.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Stampfli (Bern, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Sécurité des cyclistes et des piéton-ne-s autour de la place du Wankdorf

Le giratoire du Wankdorf à Berne et la place du Wankdorf qui se situe au-delà sont en service depuis fin 2012. D'après l'Office cantonal des ponts et chaussées, le trafic y est bien régulé. Certaines questions concernant la sécurité restent néanmoins à régler, car depuis l'inauguration, il y a eu plusieurs accidents ayant causé des dommages corporels, dont plusieurs avec des blessés graves. En particulier pour les cyclistes, la place du Wankdorf et les voies qui permettent d'y accéder ou d'en repartir ne sont pas faciles à pratiquer. Des situations conflictuelles et dangereuses s'y produisent régulièrement entre les piéton-ne-s, les cyclistes et les automobilistes. Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions ci-après concernant la sécurité aux abords de la place du Wankdorf et d'éventuelles mesures d'amélioration de la sécurité :

1. Quels sont les résultats du monitoring annuel concernant la sécurité des abords de la place du Wankdorf ?
2. Combien y-a-t-il eu d'accidents autour de la place du Wankdorf depuis son inauguration ?
3. Dans combien de ces accidents, des cyclistes et des piétonnes ou piétons ont-ils été impliqués ?

4. Dans combien de ces accidents y-a-t-il eu des blessés graves ?
5. Qu'entreprend le Conseil-exécutif pour pallier les insuffisances de l'installation ?
6. Le Conseil-exécutif est-il disposé à prendre des mesures supplémentaires pour rendre plus sûre la mobilité douce ?
7. Le Conseil-exécutif est-il disposé, en particulier dans la direction d'Ittigen, à dégrouper ou à empêcher les nombreux changements de voie dangereux et imprévus des automobilistes du rond-point en direction de l'entrée de l'autoroute ?
8. Comment se présente le plan d'urgence pour la place du Wankdorf et quel est le délai d'intervention en cas de dysfonctionnement des feux de signalisation ?

Destinataire

- Grand Conseil